

Site Patrimonial Remarquable
Ville d'Avignon

COMPTE-RENDU

Forum du Patrimoine 2024



AVIGNON
Ville d'exception

MATINÉE

9h Accueil des participants.



9h30 Mots d'accueil de Madame le Maire Cécile HELLE et de Monsieur Sébastien GIORGIS, adjoint délégué à l'attractivité territoriale et touristique, au patrimoine historique et aux grands évènements.



10h La révision du PSMV d'Avignon : objectifs et plannings. Département d'Urbanisme, Habitat, Ecologie Urbaine, direction de la planification et Développement urbain.

Voir présentation en annexe

10h30 Les Sites Patrimoniaux Remarquables, enjeux d'un urbanisme de la quotidienneté. François GONDRAN, Conseiller Architecture Chef de service, Service de l'architecture et des espaces protégés, DRAC.

Voir présentation en annexe

11h Le centre historique de Bordeaux, site du patrimoine mondial, révision du PSMV et projet du centre ancien. Anne-Laure MONIOT, Aude CHATENET, Sylvain SCHOONBAERT, Bordeaux Métropole.

Voir présentation en annexe

11h30 L'îlot Saint-Paul à Paris, un cas d'école sur les interventions en coeur d'îlots historiques. Sébastien CORD, architecte du patrimoine, praticien et enseignant-chercheur à l'ENSA-Marseille.

Intervenant excusé.

12h30 Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

14h30 à 16h Introduction commune aux deux ateliers : la diversité des bâtiments dans le centre historique (présentation des grandes familles de bâtis)

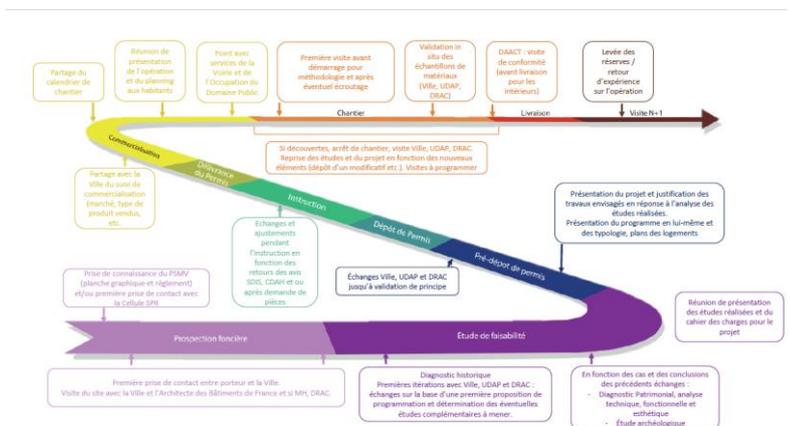


Atelier 1 : animé par la cellule Site Patrimonial Remarquable (SPR) du département d'Urbanisme, Habitat et Ecologie urbaine de la Ville – Comment mener à bien un projet en site patrimonial remarquable, quelles que soient son importance et sa finalité ?



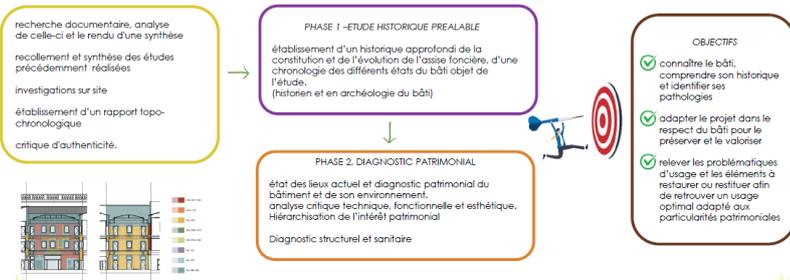
Un PSMV est un document d'urbanisme qui s'applique aux SPR et qui a pour objet de préserver le patrimoine, de le mettre en valeur tout en permettant d'adapter la Ville - son bâti, ses jardins et ses espaces publics - à une meilleure qualité de vie et à une prise en compte des enjeux urbains d'aujourd'hui et de demain. Cet atelier est l'occasion de partager les bonnes pratiques, de savoir qui et quand associer les différents acteurs du projet et ce qu'attendent les services pour, ensemble, mettre en place une méthodologie nécessaire à l'aboutissement d'un projet conforme au règlement et à ses objectifs.

Cette présentation avait pour objectif de sensibiliser les porteurs de projets sur la démarche à mener en SPR, qui est très différente de celle que l'on connaît en extra-muros. Notre volonté était aussi et surtout de rendre plus accessible et plus compréhensible cette démarche. Chaque participant a pu s'exprimer sur leurs sujets de préoccupation (protection de la petite faune, intervention des artisans en intra muros, concessionnaires, particuliers, etc.)



Les attendus de l'étude patrimoniale

L'étude patrimoniale a pour objectif de compléter la connaissance du bâtiment dans son environnement pour assurer un projet de restauration respectueux des caractéristiques du site, des articulations du bâti. Il doit permettre d'identifier les éléments patrimoniaux à valoriser, à restituer... et permettre ainsi d'accompagner la maîtrise d'ouvrage dans ses réflexions.



Abouissement : un cahier des charges complet et adapté pour un projet cohérent et durable

Atelier 2 : animé par l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV), SYMOE (bureau d'étude environnement & énergie) et le cabinet Philippe Prost (architecture et urbanisme) - Comment la démarche bioclimatique peut-elle se concevoir en Site Patrimonial Remarquable ?

Face au changement climatique, la ville d'Avignon s'est engagée, dès 2014, dans une stratégie globale de transition. Ainsi, de nombreuses démarches telles que son Plan Local pour le Climat, son Plan Local d'Urbanisme, son plan « zéro transit, zéro degré », ses chartes de l'arbre et des espaces publics, constituent autant de « briques » visant à inscrire l'ensemble des actions menées en matière d'environnement, d'urbanisme et de mobilité dans cette stratégie vertueuse et résiliente. Dans le cadre de la révision du PSMV, nouvelle « brique » à l'édifice », la question du bioclimatisme et du patrimoine se pose aujourd'hui. Cet atelier a pour objectif de travailler collectivement, à travers un « jeu sérieux », sur les différentes solutions en matière de bioclimatisme et les manières de les appliquer au patrimoine avignonnais. Ces réflexions seront confrontées aux résultats des diagnostics réalisés par la maîtrise d'oeuvre qui accompagne la ville dans la révision du PSMV (groupement interdisciplinaire autour de l'Atelier d'Architecture Philippe Prost).

Cet atelier constituait une première approche sur les solutions bioclimatiques et leur compatibilité avec les enjeux de patrimoine. Les participants, pour certains déjà sensibilisés au sujet et d'autres novices, ont pu s'exprimer sur les enjeux de confort thermique et d'aménagement des espaces extérieurs, mais aussi échanger sur les solutions visant à améliorer la performance énergétique du bâti ancien et à mieux tirer parti des éléments naturels (vent, eau, soleil...).

